

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 3 juin 2015, une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché des actions STOKVIS NORD AFRIQUE.

**Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :**

- Nombre maximum d'actions à détenir : 459 758 actions soit 5% du capital social ;
- Prix maximum d'achat : 40 DH par action;
- Prix minimum de vente : 30 DH par action;
- Durée du programme : 18 mois à partir du 2 juillet 2015.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2015.

Un extrait de la notice d'information sera publié dans un journal d'annonces légales.

Par ailleurs, l'intégralité de la notice d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public :
  - au siège de STOKVIS NORD AFRIQUE ;
  - au siège de la Bourse de Casablanca ;
- Disponible sur le site du CDVM : [www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma)

**Contact CDVM :**

Tél. : 05 37 68 89 71

E-mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

CP/EM/011/2015

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières